

Stage - Travaux agricoles et préservation du patrimoine naturel et paysager : Bilan des travaux agricoles réalisés en coeur du Parc national des Cévennes et impact sur le patrimoine naturel et paysager



Date de publication de l'offre

14/11 - 14/12/2024

Type d'emploi

Stage

Catégorie de métier

Agriculture

Nom de l'organisme

Parc national des Cévennes

Mission

Le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 du Parc national des Cévennes indique que les travaux agricoles « non courants » et certains travaux agricoles « courants » pouvant porter atteinte au caractère du Parc sont soumis à autorisation dans le coeur du Parc national des Cévennes.

Dans l'exercice de ses missions, l'établissement délivre environ 25 autorisations de travaux agricoles chaque année. Elles portent principalement sur : l'installation d'abreuvoirs, le dérochage et épierrage de parcelles pour en faciliter l'exploitation, la création de pistes, le défrichement, la mise en culture, la suppression de talus, de murets ou clapas, la création de clôtures, etc....

Il arrive également que des travaux soient réalisés en coeur de Parc sans demande, ou que des travaux autorisés ne soient finalement pas réalisés.

Le renforcement du suivi et un bilan sur les autorisations accordées permettrait d'avoir un aperçu des travaux réalisés depuis l'approbation de la charte du Parc national des Cévennes et une idée plus précise de l'impact cumulé de ces travaux sur le patrimoine naturel et paysager en coeur de Parc.

Le stage devra permettre de répondre aux questions suivantes :

- quels sont les principaux travaux effectués ?
- quelles différences peut-on constater entre les différents massifs géographiques du Parc ?
- quelles sont les tendances d'évolution des demandes d'autorisation ?
- quels sont les impacts de ces différents travaux sur les patrimoines (surfaces impactées, ..) ?
- certains types de travaux nécessitent-ils une vigilance particulière ?
- comment les tendances observées peuvent être reliées à l'évolution des exploitations agricoles en coeur de Parc, et de l'agriculture en général ?
- quelle comparaison avec les pratiques en aire d'adhésion du Parc national, voire en dehors du territoire du Parc national ?

Les principales missions seront donc de :

- collecter et d'analyser les données « autorisations de travaux agricoles » enregistrées depuis 2013. Si l'organisation le permet, un travail sur des archives plus anciennes pourra être envisagé afin d'enrichir les analyses ;
- évaluer l'impact de ces travaux sur les patrimoines naturel et paysager ;
- travailler sur un outil afin d'améliorer le suivi de ces activités en coeur de parc : base de données, outil cartographique... en lien avec le service informatique sur Parc ;
- proposer des pistes d'amélioration de la prise en compte des enjeux naturel, culturels et paysagers et de la conciliation des objectifs de préservation avec le confortement des activités agricoles.

Le stagiaire travaillera en étroite collaboration avec les techniciens instructeurs du pôle agriculture-environnement-eau et les autres pôles du service.

Il sera amené à travailler avec le service informatique du Parc (SIG, ..)

De rares déplacements sont à prévoir sur les massifs.

Profil

Formation :

Etudiant.e Ingénieur.e en 3e année ou Master 2 en agronomie ou agro-écologie.

Compétences recherchées et savoir-être :

- étudiant.e Ingénieur.e agronome en dernière année – master 2 en agronomie ou agroécologie,...;
- fort intérêt pour l'agriculture, l'élevage de moyenne montagne ;
- très bonne maîtrise des logiciels de cartographie (QGIS) ;
- autonomie ;
- force de propositions et d'initiatives ;
- rigueur méthodologique et organisationnelle ;
- capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- permis B indispensable.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Carine ESCULIER

cheffe du pôle agri-environnement-eau

Tel : 06 70 07 58 08

carine.esculier@cevennes-parcnational.fr

Coordonnées pour postuler

Les candidats adresseront, par courriel, une lettre de motivation, un curriculum vitae pour le vendredi 13 décembre 2024 au plus tard à : carine.esculier@cevennes-parcnational.fr

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Un entretien téléphonique ou en visioconférence sera organisé par la suite.